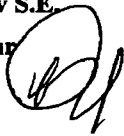


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION -

Règle 18 *ter* . 1)

I.	Institut National de la Propriété intellectuelle, Rive gauche, la Maison des ministères, rue Orynbor, bâtiment 8, entrée 18 B , 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 50-25-74
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1078849 de 26.01.2011
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): GEORGE PANAGIOTIDIS BROS O.B.E. Petra GR-521 00 Kastoria (GR)
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: Bekenov S.E. Directeur 
VI.	Date: 22.06.2012